

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 25 (1887)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Lo menistrè et la breda  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189775>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tout s'altère en nous et tout change ; —  
Mais, par une ironie étrange,  
Le cœur n'a point de cheveux blancs !

### Lo menistrè et la breda.

Noutron menistrè, tot menistrè que l'est, arâi bailli on tot bon chasseu à tsévau, kâ sè tint asse bin su on bidet què su sa chére, et tot son pliési l'est dè férè n'escampetta su la Bronna ào syndiquo. Lo syndiquo la lâi prétâvè dè bon tieu quand n'ein avâi pas fauta, vu que sè peinsâvè que lo menistrè avâi soin dè sa cavala et que lâi fasâi bailli on picotin ào bin on ordinéro quand l'allâvè défrou avoué ; mà on iadzo que lo menistrè avâi démandâ la Bronna po tot lo dzo, la pourra bête, ein revêgneint à l'étrâblio lo né, eut coâite dè traci à la retse, iò le tser-tsivè à medzi, ein mozeint lè pachons dâo ratéli.

— Mâ se bayi se le n'arâi rein z'u dè tot lo dzo, se sè peinsâ lo syndiquo ein sè dépatseint dè lâi bailli ; et coumeint l'étai prâo malin et que volliâvè savâi cein qu'ein irè ào su, l'einvouïè son volet, on tutche, démandâ ào menistrè s'on avâi pas tsandzi la breda à la Bronna.

— Monsié minister, fe lo vôlet ein arreveint à la cura, le batron, y croit on a chanché le pride au chefal et y fouloir avoir son pride.

— C'est impossible, repond lo menistrè, que n'eut pas lo lizi dè peinsâ à la malice dâo syndiquo, car le cheval n'a pas été débridé . . . . .

Du adon, lo syndiquo n'a pas volliu reprétâ la Bronna.

A propos des gelées printanières, si redoutées et si fréquentes à l'époque de l'année où nous nous trouvons, il existe dans tous les pays vignobles une tradition populaire qui assigne aux mois d'avril et de mai certaines dates particulièrement redoutables. Dans la seconde quinzaine de mai, il se présente généralement un refroidissement notable : de là la pretendue influence attribuée en maints pays aux trois saints de glace : saint Mamert, saint Pancrace et saint Gervais, *qui, sans froid, dit-on, ne vont jamais* (11, 12 et 13 mai). — Dans le Bordelais, il y a les saints marchands de vin ou les saints vendangeurs. Ce n'est qu'après avoir vu successivement passer sans accidents les dits saints que les vigneron se croient définitivement à l'abri de la gelée. Voici les noms de ces derniers saints : saint Georges, 23 avril ; saint Marc, 25 avril ; saint Vital, 28 avril ; saint Eutrope, 30 avril ; saint Fort, 16 mai.

La saison des fêtes va être inaugurée d'une manière fort attrayante par la société des Amis Gymnastes, qui organisent, pour le dimanche 8 mai, une fête champêtre au Bois de Sauvabelin, dans le genre de celle de l'année dernière, et dont notre population a gardé un charmant souvenir. Outre de nombreuses innovations dans le programme, qui est dès plus variés, les Amis Gymnastes se sont assuré le précieux concours de l'*Harmonie nautique*, de Genève, qui n'a peut-être pas de rivale en Suisse. Encore un lien de plus entre les amis de Lausanne et de Genève, et une bonne aubaine pour tous ceux

qui auront le plaisir d'assister à cette fête, sur laquelle nous reviendrons probablement avec plus de détails.

**OPÉRA.** — Notre excellente troupe lyrique, qui vient de donner avec beaucoup de succès trois opéras charmants : la *Princesse des Canaries*, la *Fille du régiment* et le *Barbier*, nous annonce un nouveau régal artistique : Demain 1<sup>er</sup> mai, 2<sup>me</sup> représentation de la *Princesse des Canaries*, opéra-comique des plus amusants, dont la musique est charmante et qui peut être entendu de tous. Nous ne saurions trop le recommander à ceux qui veulent passer quelques heures de bonne et franche gaité.

Mardi, **Carmen** et vendredi **Mignon**, avec le concours de *Galli-Marié*, la célèbre actrice. — Prenez vos billets à l'avance, c'est une bonne précaution, car il y aura salle comble, sans nul doute.

**Carte et billet.** — Un valet de ferme du Jorat venait de quitter son maître et s'en allait aux environs de Dijon, où l'un de ses frères est fixé depuis quelques années. En arrivant à la gare de Lausanne, dont il ne connaissait pas encore la distribution, il se dirige vers le bureau de poste, situé à l'extrémité occidentale du bâtiment, et demande une carte pour Dijon.

Remarquons ici que nombre de personnes emploient le mot *carte* pour *billet* et disent carte de chemin de fer, carte de concert, carte de bal, de théâtre, etc.

On donna donc à notre voyageur une carte-correspondance de 10 centimes.

Quelques minutes après, il rencontra un ami d'enfance, actuellement employé à la gare de Lausanne, et avec lequel il passa sur le quai, où ils prirent un demi-litre en attendant le train.

A peine un quart d'heure s'était-il écoulé depuis le départ, que le contrôleur vint lui demander son billet :

— Qu'est-ce que vous me donnez là ?

— C'est ma carte.

— Ça ne vaut rien. Vous allez prendre un billet régulier et payer l'amende.

— Comment ça ne vaut rien ? .. Je l'ai pourtant prise au bureau de la gare... J'ai bien trouvé que ce n'était pas cher, mais je me suis dit : « Peut-être qu'on te fera payer encore quelque chose en arrivant là-bas,... voilà. »

C'était le jour de la visite de l'école primaire d'un de nos villages du pied du Jura. On procédait à l'examen de géographie. Un élève s'avance vers les membres de la Commission des écoles et tire un sujet.

— Le Sahara, dit-il.

— Parfaitement, fait le maître, en déroulant la carte d'Afrique.

L'élève parcourt du doigt l'espace occupé par l'immense désert, mais, tout interloqué, ne trouve rien à dire de plus.

— Traitez donc votre sujet, mon ami, dites-nous un peu ce que vous savez sur le Sahara.